

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 01

ECOLE ELEMENTAIRE

DE MARCIEU

REPARATION DE

L'ACROTERE

DEMANDE DE

SUBVENTION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

A la suite des pluies importantes qui sont tombées depuis plusieurs jours, les enseignants de l'école élémentaire de Marcieu se sont aperçus d'une grosse infiltration d'eau provenant de la toiture.

Considérant l'urgence, un cabinet d'étude béton a immédiatement été missionné et a rendu son constat : l'acrotère est devenu poreux et l'eau qui s'infiltre fait rouiller la ferraille qui se trouve dans le béton. Cela peut décoller le béton et peut rendre possible le risque d'effondrement de morceaux d'acrotère, si cette situation persistait.

La réparation est estimée à 200.000 €.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal sollicite le concours financier :

- de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) – thématique : création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires ;
- de la communauté d'agglomération Nîmes Métropole, à hauteur de 50 % du solde de montant qui restera à la charge de la Commune de Marguerittes.

Le Maire,
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 02

COMPTE DE GESTION

2017

DU BUDGET GENERAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Les règles de la comptabilité publique disposent que le compte administratif qui représente la comptabilité de l'ordonnateur (le maire) est dressé par ce dernier tandis que le compte de gestion est tenu par le comptable (le receveur municipal de Nîmes Agglomération).

Le compte de gestion 2017 du budget général a été établi par la Trésorerie de Nîmes Agglomération ; il a été étudié favorablement par la commission des finances et de l'administration générale réunie le 29 mars 2018.

EXTRAIT DU COMPTE DE GESTION 2017 – BUDGET GENERAL

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévisions budgétaires totales	3.421.699,00	3.421.699,00	9.662.966,00	9.662.966,00
Réalisé	1.704.351,13	1.778.718,85	8.726.884,73	9.171.778,50
Solde	excédent : 74.367,72		excédent : 444.893,77	
	Résultat clôture 2016	Affectation votée en 2017	Résultat exercice 2017	Résultat de clôture 2017
Investissement	- 995.703,19	0	74.367,72	- 921.335,47
fonctionnement	906.542,54	449.325,00	444.893,77	902.111,31
Total	- 89.160,65	449.325,00	519.261,49	- 19.224,16

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire du budget principal de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le Conseil municipal,

Considérant que toutes les dépenses et les recettes ont été réalisées,

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2° Statuant sur l'exécution du budget principal de l'exercice 2017,
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
 - **déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion du budget principal dressé, pour 2017, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

Le Maire,
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 03

COMPTE ADMINISTRATIF

2017

DU BUDGET GENERAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Le compte administratif est un document de synthèse qui présente les résultats de l'exécution du budget. Il retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non payées (restes à réaliser).

Le maire ne pouvant pas prendre part au vote, le président de la séance où est débattu le compte administratif est élu par le Conseil municipal. Même s'il n'est plus en fonction lors de ce débat, le maire peut toutefois assister à la discussion précédant le vote ; il se retire au moment du vote.

Le compte administratif est arrêté si une majorité de voix ne s'est pas dégagée contre son adoption.

Les documents relatifs à ce compte administratif 2016 du budget général ont été analysés par les membres de la commission des finances et de l'administration générale, réunis le 29 mars 2018.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal, présidé par Monsieur Denis BRUYERE, président spécial (considérant la sortie de la salle de Monsieur le Maire), décide de :

- **donner acte de la présentation faite du compte administratif 2017 du budget général ;**
- **constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion établi par le receveur, pour le budget général ;**
- **reconnaître la sincérité des restes à réaliser, pour le budget général.**

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Réalisation 2017	8.726.884,73	9.171.778,50
Résultat 2017		444.893,77
Résultat antérieur à 2017		457.217,54
Solde final de fonctionnement	902.111,31	

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Réalisation 2017	1.704.351,13	1.329.393,85
Affectation 2016 du C.M.		449.325,00
Résultat 2017		74.367,72
Résultat antérieur à 2017	995.703,19	
Solde final d'investissement	921.336,28	

Le Maire,
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 04

BUDGET GENERAL
AFFECTATION DU
RESULTAT 2017

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder à l'affectation du résultat de l'année 2017 de la manière suivante :

Résultat de l'année 2017 : **902.111**

- **Affectation en investissement :** **645.495**
- **Report en fonctionnement :** **256.616**

Le Maire,
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 05

BUDGET GENERAL
DEPENSES
DE LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT
2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Après délibération et par 23 voix "pour" et 6 abstentions (M. GRENIER [pouvoir à M. NICOLAS], M. CATHEBRAS, Mme GORGET-REIF, M. NICOLAS, Mme POUBLANC et Mme CHAFIK [pouvoir à Mme POUBLANC]), les dépenses de la section de fonctionnement du budget primitif général pour l'année 2018 sont approuvées, chapitre par chapitre, de la manière suivante :

TOTAL DEPENSES		
Chapitres	Libellés	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1.711.000
012	CHARGES DE PERSONNEL	5.004.500
022	DEPENSES IMPREVUES	41.315
023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT IININVESTISSEMENT	598.000
042	AMORTISSEMENT	387.000
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1.483.408
66	CHARGES FINANCIERES	169.368
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	16.000
TOTAL GENERAL		9.410.591

Le Maire,
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 06

BUDGET GENERAL
RECETTES DE LA
SECTION
DE FONCTIONNEMENT
2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Après délibération et par 23 voix "pour" et 6 abstentions (M. GRENIER [pouvoir à M. NICOLAS], M. CATHEBRAS, Mme GORGET-REIF, M. NICOLAS, Mme POUBLANC et Mme CHAFIK [pouvoir à Mme POUBLANC]), les recettes de la section de fonctionnement du budget primitif général pour l'année 2018 sont approuvées, chapitre par chapitre, de la manière suivante :

TOTAL RECETTES		
Chapitres	Libellés	Montant recettes
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	256.615
013	ATTENUATION DE CHARGES	100.000
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	50.000
70	VENTE DE PRODUITS. PREST.DE SERVICE	551.400
73	IMPOTS ET TAXES	5.727.471
74	DOTATIONS SUBV. PARTICIPATIONS	2.584.795
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	109.300
76	PRODUITS FINANCIERS	9
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	31.001
TOTAL GENERAL		9.410.591

Le Maire,
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 07

BUDGET GENERAL

DEPENSES

DE LA SECTION

D'INVESTISSEMENT

2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Après délibération et par 23 voix "pour" et 6 abstentions (M. GRENIER [pouvoir à M. NICOLAS], M. CATHEBRAS, Mme GORGET-REIF, M. NICOLAS, Mme POUBLANC et Mme CHAFIK [pouvoir à Mme POUBLANC]), les dépenses de la section d'investissement du budget général 2018 sont approuvées à l'unanimité par chapitre, pour un montant total de 4.735.061 €.

Chapitres	Libellés	REPORTS	BP 2018	TOTAL
001	déficit reporté		921.337	921.337
020	dépenses imprévues		19.452	19.452
041	ordre – transfert en section – travaux en régie		50.000	50.000
16	dette		598.000	598.000
20	frais d'études, de procédure	63.118	35.500	98.618
204	subvention d'équipement Nîmes Métropole aire d'accueil des gens du voyage		100.000	100.000
21	immobilisations	68.353	1.068.342	1.136.695
23	travaux en cours	422.959	1.388.000	1.810.959
TOTAL		554.430	4.180.631	4.735.061

Le Maire,
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 08

BUDGET GENERAL

RECETTES

DE LA SECTION

D'INVESTISSEMENT

2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Après délibération et par 23 voix "pour" et 6 abstentions (M. GRENIER [pouvoir à M. NICOLAS], M. CATHEBRAS, Mme GORGET-REIF, M. NICOLAS, Mme POUBLANC et Mme CHAFIK [pouvoir à Mme POUBLANC]), les recettes de la section d'investissement du budget général 2018 sont approuvées à l'unanimité par chapitre, pour un montant total de 4.735.061 €.

Chapitres	Libellés	REPORTS	BP 2018	TOTAL
021	virement		598.000	598.000
28	amortissement		387.000	387.000
024	produits des cessions	219.251	1.050.595	1.269.846
10	FCTVA, taxe aménagement		212.000	212.000
10	affectation		645.495	645.495
13	subventions	287.020	511.700	798.720
16	emprunts à contracter	324.000	500.000	824.000
TOTAL		830.271	3.904.790	4.735.061

Le Maire,
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 09

BUDGET GENERAL 2018

FISCALITE DIRECTE

LOCALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Après délibération et à l'unanimité (6 abstentions : M. GRENIER [pouvoir à M. NICOLAS], M. CATHEBRAS, Mme GORGET-REIF, M. NICOLAS, Mme POUBLANC et Mme CHAFIK [pouvoir à Mme POUBLANC]), le Conseil municipal décide de reconduire, pour l'année 2018, les taux d'imposition de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, pour un produit de 4.542.266 €, hors allocations compensatrices :

- taxe d'habitation 15,83 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties..... 25,11 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties 104,00 %

Le Maire,
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 10

BUDGET GENERAL 2018

SUBVENTION AU CCAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Il est à noter que les élus suivants, membres du conseil d'administration du CCAS, ne prennent pas part à la délibération ni au vote : MM. PORTAL, MARZOLF, Mmes BATTE, BIGUET, ALMANRIC et POUBLANC.

Le Conseil municipal,

- considérant la non-participation des élus susvisés à la délibération et au vote,
- considérant le budget primitif 2018,

Après délibération et à l'unanimité (5 abstentions : M. GRENIER [pouvoir à M. NICOLAS], M. CATHEBRAS, Mme GORGET-REIF, M. NICOLAS, et Mme CHAFIK [pouvoir à Mme POUBLANC]), décide d'accorder la subvention suivante, à verser au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2018 :

article budgétaire	bénéficiaire	montant
657362	Centre Communal d'Action Sociale	280.000

Le Maire,
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 11

BUDGET GENERAL 2018

SUBVENTIONS

COMMUNALES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Il est à noter que les élus suivants, titulaires de mandat dans certaines associations, ne prennent pas part à la délibération ni au vote concernant le vote des subventions : Mme BOISSIERE DE CILLIA (présidente de Cultivons la marguerite), Mme BIGUET (trésorière de Li Couté Nègré), M. CABANON (vice-président d'Amicales Rencontres), M. MARZOLF (vice-président de l'UNC) et M. NICOLAS (président du Marguerittes Rugby Club).

Le Conseil municipal,

- considérant la non-participation des élus susvisés à la délibération et au vote,
- considérant le budget primitif 2018,

après délibération et à l'unanimité (5 abstentions : M. GRENIER [pouvoir à M. NICOLAS], M. CATHEBRAS, Mme GORGET-REIF, Mme POUBLANC et Mme CHAFIK [pouvoir à Mme POUBLANC]), décide d'approuver la liste des subventions suivantes à verser aux associations locales pour l'année 2018 et de procéder aux inscriptions budgétaires correspondantes.

	Bénéficiaires	2018
social	Amicales Rencontres	1 015
	Li Coute Negre	1 015
TOTAL SOCIAL		2 030

	Bénéficiaires	2018
coopératives scolaires	coop Scolaire Elem. De Marcieu	3 692
	Coop.Scolaire Mat. de Marcieu	600
	Coop.Scolaire Mat. Peyrouse	1 000
	Occe Coop Scol Mat. Génestet	1 000
TOTAL COOPERATIVES SCOLAIRES		6 292

	Bénéficiaires	2018
SPORT	Club Sportif Marguerittois hand	13 300
	E.S.M. Foot Ball	8 550
	ESM exceptionnel	
	Garrigue Balade et Randonnée	437
	Gymnastique Volontaire Claire Cour	665
	Judo Club Marguerittois	1 995
	Karaté Club Marguerittes	570
	Marguerittes G.R.S.	1 300
	Marguerittes Rugby Club	4 465
	Tennis Club Marguerittois	2 660
	vélo club marguerittois	437
	aïkido Marguerittes	523
	QI GONG MAG	150
	Marguerittes retraite sportive	250
	A.R.A.M	200
	Zumba tonic	190
	Kung-Fu - école de l'ours blanc des monts	150
	Futsal Marguerittois	150
	la boule marguerittoise - boules	150
Marguerittes shuttlecock - badminton	150	
TOTAL SPORT		36 292

	Bénéficiaires	2018
DIVERS	Ass Par Elèves FCPE Elémentaire	144
	FNACA	162
	UNC - UNCAFN	162
	C.A.D.I.R.(Concours Résistance Déportation)	57
	La Diane Marguerittoise	500
	1798 section Médaillés Militaires	162
	Ass Marguerittoise des Artisans et Com	760
	Association des Amoureux des Mécaniques Anciennes (A.A.M.A.)	190
	cultivons la marguerite	150
	amicale Razanamanga - Marguerittes exceptionnel	500
	TOTAL DIVERS	

	Bénéficiaires	2018
OFFICES	Office E. Municipal de la Culture (convention)	24 054
	Office E. Municipal des fêtes (convention)	51 250
	Office E. Municipal des Sports (convention)	22 173
	Office municipal de l'Environnement	5 200
TOTAL OFFICES		102 677

	Bénéficiaires	2018
CULTURE	Animation Lettres et Contes	380
	Familles Rurales Marguerittes	580
	Ecole de musique François Chabrant	21 850
	Club Histoire et Archéologie de Marguerittes	290
	La Traverse des Trois Margots	437
	Les Amis de l'Olivier	437
	Orchestre de Chambre Monique Zammit	210
	Light in box	475
	J'écris ma vie	150
	Marguerythmes	190
	english and fun	150
	confrérie des forgerons couteliers	150
	le nid d'elles	150
	Unisson	150
	Osco	150
	le Pays des Merveilles	100
TOTAL CULTURE		25 849

	Bénéficiaires	2018
TRADITIONS	Club Taurin " La Bouvina "	13 205
	La Souleiado de Margarido	1 400
	les Camarguais	150
TOTAL TRADITIONS		14 755

ARTICLE 6574 - TOTAL GENERAL SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	190 682
--	----------------

Le Maire,
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 12A

BUDGET GENERAL 2018

ARTICLE 6574

CENTRE

SOCIOCULTUREL ESCAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Il est à noter que les élus suivants, membres du conseil d'administration du centre socioculturel ESCAL, ne prennent pas part à la délibération ni au vote concernant le vote des subventions : MM. PORTAL, BRUYERE, MAYOR, NICOLAS, Mmes BATTE, GOMEZ et BIGUET.

Le Conseil municipal,

- considérant la non-participation des élus susvisés à la délibération et au vote,
- considérant le budget primitif 2018,

après délibération et à l'unanimité (5 abstentions : M. GRENIER [pouvoir à M. NICOLAS], M. CATHEBRAS, Mme GORGET-REIF, Mme POUBLANC et Mme CHAFIK [pouvoir à Mme POUBLANC]), décide d'approuver la liste des subventions, participations et charges diverses de la gestion courante suivantes à verser aux organismes publics et associations locales pour l'année 2018 et de procéder aux inscriptions budgétaires suivantes :

	Bénéficiaires	2018
ART. 6574 ESCAL	Animation globale et pilotage du Projet Social	12 000
	Coordination PEDT et Ingénierie Educative	15 000
	Soutien à la parentalité	1 700
	Cofinancement FONJEP	10 000

	Bénéficiaires	2018
ART. 6574 ESCAL	Soutien aux loisirs 03-05 ans	26 000
	Soutien aux loisirs 06-11 ans	52 000
	Soutien aux loisirs 12-17 ans	52 000
	FETE COOL	2 500
	PRE/Recherche d'emploi	8 727
	Ludothèque	3 000
	Animation et coordination du CME	8 000
	Cofinancement accompagnement à la scolarité	20 000
	subvention et fonctionnement ALP	79 073
	Prestation Réforme (32 000)	18 256
TOTAL ESCAL		308 256

Le Maire,
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 12B

BUDGET GENERAL 2018

ARTICLE 6574

ASSOCIATION SAMUEL

VINCENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Le Conseil municipal,

- considérant le budget primitif 2018,

après délibération et à l'unanimité (6 abstentions : M. GRENIER [pouvoir à M. NICOLAS], M. CATHEBRAS, Mme GORGET-REIF, M. Rémy NICOLAS, Mme POUBLANC et Mme CHAFIK [pouvoir à Mme POUBLANC]), décide d'approuver la liste des subventions, participations et charges diverses de la gestion courante suivantes à verser aux organismes publics et associations locales pour l'année 2018 et de procéder aux inscriptions budgétaires suivantes :

article budgétaire 6574	bénéficiaire	2018
prévention spécialisée	Association Samuel Vincent (sur convention)	38.590

Le Maire,
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 13

BUDGET GENERAL 2018

PARTICIPATION

FINANCIERE

D'EQUILIBRE A LA

MAISON DE LA

GARRIGUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Le Conseil municipal,

- considérant le budget primitif 2018,

Après délibération et à l'unanimité (6 abstentions : M. GRENIER [pouvoir à M. NICOLAS], M. CATHEBRAS, Mme GORGET-REIF, M. NICOLAS, Mme POUBLANC et Mme CHAFIK [pouvoir à Mme POUBLANC]), décide d'accorder une participation financière d'équilibre de 187.685 € au budget annexe de la Maison de la Garrigue, pour 2018.

article budgétaire	bénéficiaire	2018
65738	budget annexe de la Maison de la Garrigue	187.685

Le Maire,
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 14

COMPTE DE GESTION

2017

DU BUDGET ANNEXE

DE LA MAISON DE LA

GARRIGUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Les règles de la comptabilité publique disposent que le compte administratif qui représente la comptabilité de l'ordonnateur (le maire) est dressé par ce dernier tandis que le compte de gestion est tenu par le comptable (le receveur municipal de Nîmes Agglomération).

Le compte de gestion 2017 du budget annexe de la Maison de la Garrigue a été établi par la Trésorerie de Nîmes Agglomération ; il a été étudié favorablement par la commission des finances et de l'administration générale réunie le 29 mars 2018.

EXTRAIT DU COMPTE DE GESTION 2017 – BUDGET ANNEXE DE LA MAISON DE LA GARRIGUE

	Résultat clôture 2016	Affectation votée en 2017	Résultat exercice 2017	Résultat de clôture 2017
Investissement	0	0	0	0
Fonctionnement	- 1.868,24	0	1.274,21	- 594,03
TOTAL	- 1.868,24	0	1.274,21	- 594,03

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire du budget annexe de la Maison de la Garrigue de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que toutes les dépenses et les recettes ont été réalisées,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° Statuant sur l'exécution du budget annexe de la Maison de la Garrigue de l'exercice 2017,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- **déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion du budget annexe de la Maison de la Garrigue dressé, pour 2017, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

Le Maire,
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 15

COMPTE ADMINISTRATIF

2017

DU BUDGET ANNEXE

DE LA MAISON DE LA

GARRIGUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Il s'agit du compte administratif 2017 de la Maison de la Garrigue qui est un budget annexe au budget général.

		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section d'exploitation	117.957,29	119.231,50	1.274,21
	Section d'investissement	0	0	0
Report de l'exercice N-1	Section d'exploitation	1.868,24	0	
TOTAL CUMULE		119.825,53	119.231,50	- 594,03

Le Conseil municipal, présidé par Monsieur Denis BRUYERE président spécial (considérant la sortie de la salle de Monsieur le Maire), à l'unanimité :

- **donne acte de la présentation faite du compte administratif 2017 du budget annexe de la Maison de la Garrigue,**
- **constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion établi par le receveur.**

Le Maire,
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 16

BUDGET PRIMITIF

ANNEXE 2018

DE LA MAISON DE LA

GARRIGUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Après délibération et par 23 voix "pour" et 6 voix "contre" (M. GRENIER [pouvoir à M. NICOLAS], M. CATHEBRAS, Mme GORGET-REIF, M. NICOLAS, Mme POUBLANC et Mme CHAFIK [pouvoir à Mme POUBLANC]), le Conseil municipal décide d'approuver le budget primitif annexe de la Maison de la Garrigue pour l'année 2018, en dépenses et en recettes de la section d'exploitation équilibrée au montant de 119.294 €.

Total dépenses

6037 – variation des stocks	11.500
6061 – fluides.....	2.800
6063 – achats produits pour vente	400
6064 – fournitures administratives.....	250
607 – achat de marchandises.....	3.900
6135 – locations mobilières	300
6156 – maintenance	650
618 – divers	750
6228 – rémunérations diverses	1.200
6237 – publications.....	1.250
6251 – déplacements	230
6256 – missions.....	20
6262 – frais de télécommunication.....	1.700
6281 – cotisations	750
6411 – rémunération du personnel.....	93.000
002 – déficit reporté	594

Total général.....119.294

Total recettes

6037 – variations des stocks	11.500
706 – entrées et locations.....	5.250
707 – vente de produits	5.250
74 – subvention d'exploitation.....	96.854
77 – produits exceptionnels	440

Total général.....119.294

Le Maire,
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 17

**DEMANDE DE
SUBVENTION
RE-INFORMATISATION
PARTIELLE
DE LA MEDIATHEQUE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

La médiathèque a ouvert ses portes en 2008 avec un système informatique qui, depuis 10 ans est devenu obsolète (les postes administratifs ainsi que ceux de l'espace multimédia dédiés au public).

Les ordinateurs actuels fonctionnent encore sous une ancienne version de Windows (Windows vista) ; or, ce système d'exploitation n'est plus maintenu par la société Microsoft et il n'existe plus de mise à jour de la sécurité. Cette carence rend les ordinateurs vulnérables.

De plus, les services et les utilisateurs rencontrent de nombreuses difficultés car cet ancien système n'est plus compatible avec les applications actuelles ; par exemple, il y a une incompatibilité avec :

- Les jeux que les enfants veulent utiliser,
- Les logiciels qu'il faut installer pour qu'ils puissent faire leurs devoirs (wmind ...),
- iTunes, pour alimenter l'iPad qui vient d'être acheté,
- Le logiciel de contrôle des ordinateurs (obligatoire selon la loi pour garder un historique des connexions usagers).

Parfois, des postes sont inutilisables durant plusieurs jours avant que l'informaticien ne puisse intervenir.

Etant entendu qu'il est impossible d'effectuer la migration des postes vers « Windows 10 pro » puisque le matériel est incompatible avec ce nouveau système d'exploitation, il faudra donc remplacer le parc d'ordinateurs par du matériel récent (2 ordinateurs seront conservés).

L'investissement est estimé à 14 416 € ht (17 299.20 €ttc) correspond à l'achat de :

- 13 unités centrales (6 postes publics et 7 postes administratifs)7 296
- 10 écrans de 22 pouces.....1 140
- 1 matériel de sauvegarde.....1 474
- 1 licence Windows 2016 serveur.....699
- 14 HP licences client Windows 2016.....364
- 14 logiciels bureautique (inclus l'ordinateur non changé du vidéoprojecteur) .952
- 6 abonnements « exchange »240
- 2 convertisseurs fibre de liaison mairie-médiathèque826
- Frais de port et de gestion65
- Prestation d'installation1 300
- 1 contrat de services matériel60

La dépense subventionnable est estimée au montant de 14 356 € ht puisque le contrat de service matériel n'est pas pris en compte.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (administration d'Etat) peut subventionner ces acquisitions à hauteur de 50 % maximum soit un montant maximum estimé à 7 178 €.

De plus, l'agglomération de Nîmes Métropole peut intervenir par fonds de concours, notamment pour la thématique « Culture ».

Afin de permettre la réalisation de cette opération en 2018 pour que la qualité du service rendu au public de la médiathèque puisse être maintenue,

Considérant qu'une participation financière de la DRAC et de Nîmes Métropole rendrait possible la réalisation de cet investissement,

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **d'approuver les acquisitions susvisées et les inscrire dans le budget primitif 2018 ;**
- **de demander à la DRAC de bien vouloir accorder une aide financière à hauteur de 50 % du montant hors taxe de cet investissement ;**
- **de demander à Nîmes Métropole de bien vouloir accorder une aide financière dans le cadre des fonds de concours ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ces demandes de subvention.**

Le Maire,
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 18

PASSEPORT ETE 2018

ADHESION

DE LA COMMUNE DE
DOMESSARGUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Par délibération du 25/10/2017, la commune de Marguerittes comme 27 autres, décidait d'approuver sa participation à l'opération « passeport été 2018 ». Une convention de regroupement pour la réalisation du passeport été 2018 a donc été co-signée par les 28 communes.

Il convient d'apporter à cette convention de groupement des modifications pour les motifs suivants :

- L'intégration au dispositif d'une nouvelle commune partenaire : la commune de Domessargues,
- La mise en conformité avec l'avis JORF n° 0305 aux seuils de procédure formalisée des marchés publics publié le 31/12/2017.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal décide d'approuver :

- l'intégration de la commune de Domessargues au dispositif du « passeport été 2018 » modifiant le nombre de passeports été 2018 qui s'élève à 2 475.
- la mise en conformité avec l'avis JORF n° 0305 aux seuils de procédure formalisée des marchés publics publié le 31/12/2017. Il s'agit d'accord-cadre à bons de commande avec un seuil annuel maximum conclus avec un ou plusieurs opérateurs économiques. Compte tenu des seuils de passation des marchés publics portés au 01 janvier 2018 à 221 000 € HT maximum, l'étendue des besoins répartie entre les 29 communes est estimée à 220 900 € HT (14 activités)

Le Maire,
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 19

**CONVENTION DE
PARTENARIAT ENTRE LA
FEDERATION FRANCAISE
DU DON DU SANG,
L'ASSOCIATION DES
DONNEURS DE SANG
BENVOLES ET LA VILLE
DE MARGUERITES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Dans un contexte d'augmentation des besoins en transfusion, l'Etablissement Français du Sang Pyrénées-Méditerranée (l'EFS-PM) et l'association des donneurs de sang bénévoles (ADSB) ont proposé à la commune de Marguerites de devenir « partenaire du don du sang ».

A ce titre, une convention serait à signer et engagerait la commune à soutenir l'EFS-PM dans sa mission de collecte des dons du sang en lien avec l'ADSB.

EXTRAIT DE LA CONVENTION : ENGAGEMENT DE LA COMMUNE (dans la mesure de ses possibilités) :

- Mettre à disposition de manière gracieuse, en fonction des besoins de l'EFS-PM, un espace pour les opérations de collecte,
- Recevoir l'ADSB en mairie lors de la journée nationale du don du sang. Cette journée sera l'occasion de remettre des diplômes ou médailles à certains donneurs et/ou bénévoles et par là même d'encourager l'acte bénévole du don du sang,
- Insérer le calendrier des collectes dans les documents d'information édités par la commune : bulletin municipal et site internet,

- Mettre à disposition un espace de promotion dans les évènements locaux organisés par la ville : forum des associations, marchés, manifestations sportives, culturelles, de solidarité, implantation de panneau « commune partenaire don du sang » en entrée de ville,
- Soutenir et encourager le travail mené par l'ADSB, facteur du lien social dans les communes,
- Organiser un point presse pour formaliser et valoriser le partenariat entre les parties.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- **d'approuver le partenariat à mettre en place entre l'Etablissement Français du Sang Pyrénées-Méditerranée et l'association des donneurs de sang bénévoles ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.**

Le Maire,
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 20

NIMES METROPOLE
RAPPORT ANNUEL 2016
SUR LE PRIX ET LA
QUALITE DU SERVICE
PUBLIC DE L'EAU
POTABLE ET DE
L'ASSAINISSEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Par envoi reçu le 5 octobre 2017, le Président de Nîmes Métropole transmet en mairie le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et l'assainissement collectif et non collectif accompagnés de ses annexes présentés à l'assemblée délibérante de la structure intercommunale en date du 18 septembre 2017.

Conformément au décret 95.635 du 6/05/1995, ce rapport doit être présenté au Conseil Municipal et mis à la disposition du public dans les 15 jours suivants.

Ainsi que cela est noté dans ce rapport, en 2016, Nîmes Métropole compte 27 communes représentant 244.676 habitants sur 688,29 km².

ORGANISATION DE LA GESTION DE CE SERVICE

Nîmes Métropole gère les services des quatre communes en régie (Cabrières, La Calmette, Dions et Saint-Chaptes).

Nîmes Métropole a délégué l'exploitation des 23 autres communes à des gestionnaires privés : Lyonnaise des eaux Suez (7 communes) et SAUR (16 communes dont Marguerittes).

Tous ces contrats s'éteindront au 31 décembre 2019, sauf Sainte-Anastasie (juillet 2017).

SERVICE DE L'EAU POTABLE

(de la page 1 à la page 30 du rapport)

1- PRODUCTION ET IMPORTATION D'EAU POTABLE

a- RESSOURCES PROPRES

b-

Origine des ressources	proportion
Rhône et nappe d'accompagnement	78 %
Nappe Vistrenque et Costières	19 %
Ressources karstiques	2 %
Nappe alluviale du Gardon	1 %

c- ACHAT D'EAU20 % de l'eau distribuée

d- VENTE D'EAU3 % de l'eau distribuée

2 - DISTRIBUTION

Nîmes Métropole compte 1.549,4 km de réseaux, 24 forages en activité, 42 stations de reprise-surpression et 54 réservoirs (stockage de 90.742 m³).

3 - VOLUMES CONCERNES

Consommation des abonnés facturée à l'utilisateur	14.926.405 m³
Volume produit	18.949,560 m³
Volume acheté	4.689.902 m³

4 - RENDEMENT

	2014	2015	2016
Rendement global	67,7 %	68,9 %	70,6 %
m³ perdus	7.722.525	7.576.606	7.419.313

5 - QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

Taux de conformité	2014	2015	2016	observations
par rapport à la microbiologie	100 %	98,5 %	99,8 %	fuite au niveau de l'injection de chlore à Saint-Gilles – réparée le 10.10.2016
par rapport aux paramètres physico-chimiques	98,3 %	98,7 %	98,9 %	liés aux pesticides

6 - TRAVAUX

	2012	2013	2014	2015	2016
linéaire réseau en km	ND	1.536	1.537	1.546,6	1.549,4
extension (km)	/	/	1,72	1,5	2,18
renouvellement (km)	9,39	14,34	6,74	5,43	6,13
% renouvellement		0,93 %	0,44 %	0,35 %	0,54 %
% moyen (national ?)	0,35 %	0,48 %	0,51 %	0,54 %	0,54 %

7 - BUDGET

	<u>Dépenses réelles</u>	<u>Recettes réelles</u>
• Section d'exploitation	4.179.500	11.460.900
Solde		6.741.400
Transfert en investissement et reste en exploitation	3.798.200	2.943.200
• Section d'investissement	10.947.100	5.532.000
Solde	- 5.442.100	
Transfert de l'exploitation		3.798.200
Solde au 31.12.2016		1.299.300

8 - Etat de la dette (EN €)

- Encours au 31.12.2016	34.864.500
- Annuité exercice	2.059.100
- Epargne brute	6.741.400
- Ratio Klopfer	5,2 années

9 - PRIX DE L'EAU

	eau (ht)	eau et assainissement (ht)
<u>Régie</u>		
Cabrières	1,9778	3.1901
Dions	1,7516	2,9306
La Calmette – Saint-Chaptes	1,8694	2,9306
Redessan	1,9993	3,3313
Les autres communes	2,1106	3,4236

Prix unifié de 2,2267 € TTC pour l'eau potable inclus dans la facture eau / assainissement de 3.6710 € TTC.

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (de la page 31 à la page 50 du rapport)

L'organisation est différente de celle de la gestion de l'eau potable.

- 4 communes en régie (idem eau)
- 10 sous contrat SUEZ
- 4 sous contrat SAUR (dont Marguerittes)
- 9 sous contrat VEOLIA

Le service d'assainissement collectif a pour mission d'assurer :

- la collecte des eaux usées,
- le transport des eaux usées,
- le traitement des eaux usées,
- le rejet en milieu naturel.

1. La collecte et le transport

- 1.035,2 km de réseau
- 89 postes de relevage / refoulement
- 80.143 abonnés

2. Le traitement : 19 stations d'épuration 333.800 équivalent-habitant

Comparaison sur quatre ans

	2013	2014	2015	2016
nombre d'abonnés	77.691	78.579	79.475	80.143
volumes assujettis (m ³)	11.370.696	11.701.303	11.748.815	11.628.391
linéaire curé (km)		157	173	202

Travaux

	2012	2013	2014	2015	2016
linéaire réseau (km)	1.011	1.014	1.020	1.025,7	1.035,2
linéaire extension (km)	/	/	5,68	1,23	1,23
linéaire renouvellement (km)	5,26	7,79	6,88	5,27	2,14
% renouvellement	0,52 %	0,77 %	0,68 %	0,52 %	0,33 %
% moyen (national ?)	/	0,54 %	0,48 %	0,55 %	0,53 %

UDGET

	Dépenses réelles	Recettes réelles
Section d'exploitation	3 860 900	10 416 100
Solde		6 555 200

Section d'investissement	10.758 100	5 017 600
Solde	- 5 740 500	

Rappel solde exploitation		6 555 200
Rappel solde investissement	- 5 740 500	
Solde au 31.12.2016		814.700

Etat de la dette

- Encours au 31.12.2016 68.644.900
- Annuité de 2016 6.140.500
- Epargne brute 6.555.200
- Ratio Klopfer 10,5 années

A noter des chiffres importants montrant une dette importante et une marge de manœuvre pour un endettement supplémentaire quasi-inexistante.

PRIX DE L'ASSAINISSEMENT

L'assiette de la redevance se base sur la consommation d'eau potable relevée au compteur.

Bénéficiaires : Nîmes Métropole, le délégataire, l'Agence de l'eau et l'Etat.

Le tarif est différent en fonction du mode de gestion.

	tarif assainissement en €/m ³ HT	tarif eau et assainissement en €/m ³ HT
<u>Régie</u>		
Cabrières	1,2123	3.1901
Dions	1,1790	2,9306
La Calmette – Saint-Chaptes	1,0612	2,9306
Redessan	1,332	3,3313
Les autres communes sauf Nîmes	1,3130 (1.443 TTC)	3,4236

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
(de la page 51 à la page 56 du rapport)

Ce service est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2007.

	2013	2014	2015	2016
Nombre d'installations d'assainissement non collectif	9 521	9 587	9 698	9 959
Nombre d'installations d'assainissement non collectif contrôlées	1 231	749	1 050	1 271

Nîmes Métropole s'est engagée en 2009, aux côtés de l'Agence de l'Eau pour aider financièrement et accompagner les propriétaires d'installations jugées à risque à entreprendre la réhabilitation de leur dispositif (27 projets en 2016).

TARIFS

Le tarif appliqué à l'utilisateur disposant d'un système d'assainissement individuel est un forfait :

Prestation	Montant de la redevance HT	Fréquence
Contrôle de conception et de réalisation	210 €	par projet
Contrôle diagnostic	92 €	1 seule fois
Contrôle sur demande expresse	210 €	par contrôle
Contrôle de bon fonctionnement	14,21 €	coût annualisé

Le Conseil municipal prend acte de la présentation de ce rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif accompagné de ses annexes relatif à l'année 2016.

Le Maire,
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

22

nombre de membres absents
excusés représentés :

7

nombre de membres absents
non excusés et non
représentés :

0

date de la convocation :

5 avril 2018

OBJET :

N° 2018 / 04 / 21

**VŒU CONTRE
L'INSTALLATION DES
COMPTEURS LINKY**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : M. William PORTAL, M. Denis BRUYERE, M. Vivian MAYOR (quitte la séance à 19 H 15, pouvoir à M. PORTAL), Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Roger ARMAND, Mme Catherine GOMEZ, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Henri MARZOLF, M. Paul CABANON, Mme Anne GIRARDCLOS, Mme Elisabeth CASTAN, Mme Marie-France BIGUET, M. Norbert LARGUIER, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Nadège ARNAL, M. Stéphane GUILLEMIN, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Carole GORGET-REIF, M. Rémi NICOLAS et Mme Patricia POUBLANC.

Membres absents excusés représentés : Mme Brigitte AGUILA (pouvoir à M. JAUSSAUD), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. MELEDER), Mme Georgette ALMANRIC (pouvoir à Mme BATTE), M. Marc MEDINA (pouvoir à M. BRUYERE), Mme Géraldine MARTIN (pouvoir à Mme GOMEZ), M. Jean GRENIER (pouvoir à M. NICOLAS) et Mme Laïla CHAFIK (pouvoir à Mme POUBLANC).

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal considérant :

- La délégation à Enédis de la gestion et l'exploitation des réseaux et la distribution de la gestion du service public de l'électricité
- Le transfert par la ville de Marguerittes de sa compétence « autorité organisatrice de distribution » au syndicat mixte d'électrification du Gard (SMEG) (comme les 353 communes du Gard) et qu'elle n'est donc plus propriétaire directement des compteurs,
- Les compétences du syndicat mixte d'électricité du Gard relative à l'organisation du service public de l'électricité,
- L'obligation pour ce syndicat, en tant que collectivité organisatrice du service public, de contrôler l'application du cahier des charges par le concessionnaire,
- Le commencement du déploiement des compteurs sur la commune de Marguerittes sans communication préalable auprès de la mairie par Enédis,
- Le fait que la commune n'a jamais autorisé Enédis ou ses prestataires a procéder au remplacement des compteurs sur sa commune,
- L'effet néfaste sur la santé des citoyens à cause des rayonnements des ondes électromagnétiques (utilisation du courant porteur en ligne de chaque maison pour transporter les données,

- Les anciens contrats (plus de 7 ans) ne comportant pas de clauses sur la captation de données personnelles ; il faudrait donc changer préalablement certaines clauses du contrat avec l'accord des clients,
- Le problème posé par ces compteurs communicants sur le plan de la protection de la vie privée à cause du recueil et du traitement relatifs au mode de vie (connaissances en temps réel de la consommation électrique)
- Les données linky non effaçables allant contre le principe qu'un citoyen peut ne pas vouloir divulguer ses données personnelles (cas de déménagement notamment),
- Les cas de défaillances de certains compteurs,
- Le manque de données concernant les assurances relatives à l'intervention chez les particuliers (responsabilité civile professionnelle) et aux dommages causés par les ondes électromagnétiques,
- Le dispositif de remplacement des compteurs actuels par les compteurs communicants linky qui sera coûteux pour le consommateur mais avantageux pour Enedis,
- L'exemple de l'Allemagne qui, avec un résultat de l'évaluation des coûts/avantages uniquement favorables aux gros consommateurs, a décidé que l'installation ne serait faite que chez les gros consommateurs d'énergie.

EN CONSEQUENCE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE MARGUERITTES EMET LE VŒU SUIVANT :

Le Conseil Municipal demande au Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG) de s'opposer à l'installation de ces nouveaux compteurs chez les habitants qui n'y sont pas favorables.

Le Maire,
William PORTAL